



**Pôle emploi :**

## **En grève le 5 janvier 2009**

**Le Conseil d'administration de Pôle emploi, réuni le 19 décembre 2008, procède à la fusion à marche forcée de l'ANPE et des ASEDIC et au transfert des personnels.**

**Nous continuons à combattre cette fusion qui détruit les missions de service public rendues aux usagers, les qualifications des personnels et leur rémunération, ainsi que leurs conditions de travail.**

**Le 5 janvier 2009 marquera la mise en place partout de l'offre de service de Pôle emploi : accueil unique, référent unique, mixité des équipes, sites mixtes et plateformes téléphoniques 3949 pour tous les services ex-Assedic et ex-ANPE.** C'est une véritable machine à « broyer » du chômeur, le tout aggravé encore dans le contexte actuel d'augmentation du chômage, par la mise en place de l'Offre Raisonnée d'Emploi et la modification des droits des allocataires dans le cadre des négociations sur la future convention d'assurance chômage : une seule filière, retour à la dégressivité, réduction du temps d'indemnisation, etc. Dans le même mouvement, cette fusion entraînerait une réduction du réseau à 640 ou 860 points d'implantation d'accueil du public (voir le rapport Boulanger) et imposerait aux personnels de Pôle Emploi une mobilité forcée, ainsi qu'aux usagers.

Dès aujourd'hui, 100 000 dossiers de liquidation des droits Assedic sont en souffrance. Les chômeurs peuvent devoir attendre jusqu'à trois mois avant de percevoir des indemnités.

Sans rien dire et sans rien faire ?

La réponse de la direction de Pôle emploi - augmentation de la précarité en recrutant 1300 CDD et anticipation des départs en retraite par l'embauche de CDI, sans créations d'emplois - est une véritable provocation.

**Les négociations qui ont eu lieu – à l'ANPE comme à l'UNEDIC - sur cet ensemble de problèmes et notamment sur les salaires n'apportent aucune réponse satisfaisante.**

La « foire aux bestiaux » organisée pour l'encadrement qui devra se positionner sur son propre poste en concurrence entre Assedic et ANPE est le début d'un processus de mise en concurrence qui sera appliqué à l'ensemble des personnels en matière de pourvoi des postes futurs.

Les propositions faites en matière de rémunération : par un CICA référent unique, une mutuelle obligatoire à l'ANPE, et une éventuelle prime à la fusion payée en deux fois, ne répondent pas à la revendication légitime d'augmentation des salaires ni à la nécessaire évolution des grilles, tant du côté des Assedic que de l'ANPE. C'est ce que nous continuerons à revendiquer dans les mobilisations du personnel et dans les instances de Pôle emploi.

Pour les missions, les salaires, les effectifs, les conditions de travail, ce n'est pas le « meilleur des deux » (slogan gouvernemental auquel nous n'avons jamais cru) qui est retenu dans cette affaire, mais le plus mauvais : plateformes téléphoniques, disparition de l'accueil en flux, conditions de travail dégradées de l'ANPE imposées au personnel de l'Assedic : perte de bureau individuel attitré, perte de m<sup>2</sup>, baisse de qualification pour tous les personnels, attaques contre le statut public et contre la CCN, etc.

**De toute évidence, pour de telles missions, la direction et le gouvernement considèrent qu'il n'y a pas besoin de personnel qualifié et mieux rémunéré, ni de conditions d'emploi et de travail satisfaisantes.**

**Ensemble, mobilisons nous pour mettre un coup d'arrêt à cette marche forcée vers la dégradation du service rendu aux demandeurs d'emploi et de nos garanties collectives.**

**Une grève massive, c'est plus de poids pour nos revendications!  
EN GRÈVE LE 5 JANVIER 2009 !**

Paris, le 19 décembre 2008